



FOUILLES INOPINEES

Le 13 Octobre 2018 alors qu'un agent de la maison d'arrêt effectue son sondage de barreaux il suspect la présence d'objets interdits et décide d'une fouille inopinée dans deux cellules.

Pas moins de 2 portables découverts !

Cela est sans doute trop pour notre hiérarchie qui nous demande de ne pas effectuer de fouilles inopinées tant qu'une note locale n'est pas diffusée...

La note de la DAP du 12 septembre est pourtant claire : elle permet de fouiller inopinément la semaine... et même le WEEK-END !

Force Ouvrière Pénitentiaire ne comprend pas pourquoi, aujourd'hui, l'on empêche un agent de faire correctement son travail alors que vous connaissez parfaitement le contexte difficile des missions qui nous impactent, qui rendent notre labeur très dangereux.

Le Bureau Local Force Ouvrière du CP Le Havre félicite et encourage l'agent à entretenir ce comportement professionnel.

Nous demandons que ces propos décourageants ne soient pas renouvelés.

Le Bureau Local
Le 14 octobre 2018